

Fonction actuarielle - Rôle, analyses et rapport



Déroulé du cours

REF : WR7671

Prérequis

Une fibre mathématique est un plus pour suivre cette formation.

Durée 7h

Profil Animateur

Cette formation sera animée par Camille Blanc-Vannet, actuaire depuis 12 ans. Spécialisée sur les problématiques des mutuelles santé (gestion des risques, provisionnement, gouvernance, souscription...).

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

Public visé

Responsable de fonction actuarielle et les parties prenantes à la politique de souscription, provisionnement et gestion des risques

Objectifs de la formation

Cette formation vise à examiner les travaux de la fonction actuarielle et le contenu du rapport, en se basant sur les attentes de l'ACPR et notre expérience terrain. Adaptée à vos besoins, elle repose sur une approche pratique et concrète, en travaillant directement à partir de votre rapport.

Programme

Le rôle de la fonction actuarielle

La coordination du calcul des provisions techniques

- Présentation de l'outil d'évaluation de la PPAP à pas mensuel
- Les provisions techniques sous Solvabilité 2
- Les méthodes pour vérifier la cohérence des méthodes utilisées
- Ce qui est aujourd'hui intégré au rapport de la CNM et préconisations Actuelia

La validation des politiques de souscription et de réassurance

- Le contenu des politiques de souscription et de réassurance
- Les travaux à effectuer sur la souscription et la réassurance
- Le lien avec le système de gestion des risques
- Ce qui est aujourd'hui intégré au rapport de la CNM et préconisations Actuelia

La qualité des données

- Le processus de Qualité des données sous Solvabilité 2
- La politique écrite associée
- Ce qui est aujourd'hui intégré au rapport de la CNM et préconisations Actuelia

Le calendrier à adopter pour s'organiser

www.jetrouvemaformation.com

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP